

Agence wallonne du Patrimoine
Direction de la coordination
opérationnelle

Rue du Moulin de Meuse, 4
5000 NAMUR (Beez)

Tél. : +32(0)81/20.58.55

Mél : awap@awap.be

SPW TLPE

Direction de la gestion des informations
territoriales

Monsieur Hugues BOURNONVILLE,
Directeur

1, rue des Brigades d'Irlande
5100 JAMBES

Vos réf. :

Nos réf. : AWAP/DCO/AF/JP/VK/DF/23/NAMUR/4 bis

Annexes(s) : FEP + Plan + décision

Votre contact : Dominique FRERES, Assistante principale – 081/20.58.57

dominique.freres@awap.be

Objet : Gesves (Nr) : extension de classement éventuelle, comme monument, de la Tour de Mont Sainte Marie, ancienne tour-clocher de l'église antique dont la nef a disparu et dont le chœur transformé en chapelle est classé en monument depuis le 30/11/1960, et établissement d'une zone de protection, sise dans l'ancienne commune de Mozet désormais commune de Gesves. Décision d'entamer la procédure visée à l'article 198 du Code wallon du Patrimoine.

J'ai l'honneur de vous informer que suite à la décision signée par Madame la Ministre le 10 février 2021, la procédure de classement définie aux articles 198 et suivants du Code du Patrimoine est ouverte pour le bien dont mention sous rubrique.

Je joins à la présente la décision ministérielle d'ouverture d'enquête ainsi que la fiche d'évaluation relative à l'intérêt patrimonial de ce bien.

Je vous invite à insérer cette décision et cette notice explicative dès réception de la présente, les propriétaires et les instances d'avis étant dirigés vers notre site internet pour la consultation du dossier.

Je vous prie de reprendre le bien sous le numéro de code unique : 92054-CLT-0024-01.

Par délégation, pour l'Inspecteur
général absent,
Véronique KESTEMONT,

Directrice